

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

29 septembre 2026

DIPLOMATIE :

DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS ACCREDITES AU TOGO

Lomé, 29 sept. (ATOP) - Le président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, a reçu le lundi 28 septembre à Lomé, les lettres de créance de deux nouveaux ambassadeurs accrédités au Togo : Stefan Anton Messerer de la République Fédérale d'Allemagne et Shahinaz Mahmoud Mohamed Abuseri, de la République arabe d'Égypte.

Tour à tour, les deux diplomates ont échangé avec le chef de l'Etat, et exprimé leur volonté de poursuivre et d'intensifier le partenariat entre le Togo et leurs pays respectifs.

Stefan Anton Messerer a particulièrement insisté sur la disponibilité de Berlin, premier partenaire bilatéral du Togo, à continuer le renforcement des relations dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment le développement économique, les investissements, la décentralisation, la transformation agro-industrielle, la formation professionnelle, ou encore les échanges culturels.

Shahinaz Mahmoud Mohamed Abuseri a pour sa part, assuré de son intention de contribuer à la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre Le Caire et Lomé, surtout dans les domaines économique, commercial, de l'agriculture et des investissements. ATOP/Togo Officiel



Le président avec l'ambassadeur d'Allemagne

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE -----	2-5
NOUVELLES DES PREFECTURES -----	5-14
NOUVELLE DE L'ETRANGER -----	14-16
SPORTS -----	16-18

ECHOS DE LA CAPITALE

COOPERATION TOGO-RUSSIE :

LES EXPERTS PREPARENT DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS BILATERAUX

Lomé, 29 sept. (ATOP) - Les experts togolais et russes ont entamé, le mardi 29 septembre à Lomé, les travaux de la première session de la Commission intergouvernementale de suivi des accords de partenariat entre les deux pays. Les échanges portent sur la structuration des axes de coopération et la préparation de nouveaux engagements, à savoir un protocole et trois documents conjoints dans les domaines de la science et de l'éducation.



Mme Zuikova et M. Tchamdja co-président les travaux



L'assistance

Les travaux sont co-présidés par Mme Angelina Zuikova, chef du département des pays africains, au ministère du développement économique de la Fédération de Russie et M. Ahodo-Abalo Tchamdja, directeur des études et des analyses économiques au ministère en charge de la Veille stratégique du Togo. Ils s'inscrivent dans la dynamique de redynamisation des relations bilatérales entre les deux pays, établies depuis 1960.

La session vise à élargir les domaines de coopération et à traduire les orientations des deux gouvernements en actions concrètes. Les experts examineront, au sein des sous-commissions et groupes de travail, plusieurs dossiers d'intérêt commun portant notamment sur le numérique, les mines, la technologie, le commerce, l'économie, les sciences, les transports, l'éducation et l'économie bleue. Les experts togolais et russes sont appelés à traduire les orientations de leurs gouvernements en projets concrets et en mémorandums d'entente, afin de jeter des bases solides à de nouveaux accords de coopération entre les deux pays.

« Notre responsabilité commune durant ces travaux est d'évaluer et de structurer les axes stratégiques de notre partenariat bilatéral que nous voulons très dynamiques, pragmatiques et mutuellement bénéfiques », a déclaré M. Tchamdja. Il a fait savoir que, le rôle des experts est à la fois technique et stratégique. Il consiste notamment à formuler des propositions et des solutions réalistes susceptibles d'éclairer la prise de décision et d'être soumises à la validation des ministres des deux pays lors de la session ministérielle.

Pour Mme Zuikova, la mise en place d'un mécanisme structuré de dialogue intergouvernemental devrait donner une nouvelle impulsion aux relations entre le Togo et la Russie et permettre de les inscrire dans un cadre durable. « Le Togo est pour nous un partenaire important sur le continent africain, tant dans le domaine commercial et économique que dans le domaine culturel et humanitaire », a-t-elle souligné. Elle a annoncé qu'en plus du protocole de la session, trois documents conjoints supplémentaires, dans les domaines de la science et de l'éducation, seront signés. Ces engagements, selon elle, traduisent la volonté des deux parties d'étendre leur coopération à un large éventail de secteurs.

Dans le cadre de cette dynamique, les experts russes ont également visité le Port de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) afin de mieux apprécier les potentialités économiques et les opportunités d'investissement offertes par le Togo. Les conclusions des travaux des experts seront soumises à la conférence des ministres, prévue le jeudi 1^{er} octobre, pour examen et signature. ATOP/HKM/AO

MIGRATION :

LES ACTEURS DE L'UA EN CONCERTATION A LOME POUR LA CREATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF

Lomé, 29 sept. (ATOP) – Une réunion pour la création du Conseil consultatif de l'Union africaine (UA) sur les migrations et débat sur l'état de la libre circulation en Afrique se tient du 28 au 30 septembre à Lomé.

La rencontre est organisée par la Commission de l'UA, en collaboration avec le gouvernement togolais et avec l'appui de partenaires, notamment l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du travail (OIT) et la GIZ. Elle vise à faire avancer les réflexions sur la gouvernance des migrations et la mobilité en Afrique.

Les participants vont adopter le mandat du futur Conseil consultatif, poursuivre le dialogue autour du protocole de l'UA relatif à la libre circulation des personnes. Ils vont examiner les liens entre mobilité et mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les échanges porteront également sur les régimes d'exemption de visa et de libre circulation mis en place par les Etats membres, ainsi que sur les priorités à inscrire dans le plan de travail du futur Conseil.

Les travaux seront consacrés aussi aux modalités de mise en place du Conseil consultatif, l'élection de son bureau et la définition de ses priorités thématiques. Les discussions s'articuleront sur les tendances migratoires sur le continent et la gouvernance des frontières. Il est prévu, par ailleurs, la commémoration du 20^e anniversaire du Cadre de politique migratoire de l'UA pour l'Afrique, adopté en 2006.



Officiels et quelques personnalités



L'assistance



Le ministre Awaté (micro) ouvrant les travaux

Le futur Conseil devra réunir les directeurs généraux, chefs et responsables des services d'immigration des Etats membres de l'UA, les responsables des questions migratoires au sein des Communautés économiques régionales (CER), ainsi que les membres du Comité de coordination de l'UA sur les migrations. Il est appelé à servir de cadre continental de dialogue consultatif interétatique, destiné à fournir des orientations

stratégiques et des conseils sur la gouvernance des frontières et les questions connexes liées aux migrations en Afrique.

Le ministre en charge de l'Administration territoriale du Togo, Col. Awaté Hodabalo, a rappelé la vision du Président du Conseil en faveur de l'intégration africaine, celle d'une Afrique plus intégrée, plus connectée et davantage ouverte à la mobilité de ses citoyens. Il a indiqué que les réalités migratoires africaines sont aujourd'hui façonnées par plusieurs facteurs, notamment la croissance démographique, l'urbanisation, les transformations économiques, les besoins en main-d'œuvre, les échanges commerciaux ainsi que la mobilité des étudiants et des professionnels. Le ministre a ajouté qu'elles sont également influencées par les crises et les dégradations environnementales. Le Col. Awaté a souhaité que le futur Conseil soit un espace de concertation, d'expertise, de partage d'expériences et de coordination, capable de contribuer à une gouvernance des migrations plus cohérente et mieux adaptée aux réalités du continent.

Le représentant de l'UA, Dr Sabelo Mbokazi, a fait savoir que les Etats africains, en adoptant le Cadre de politique migratoire de l'UA pour l'Afrique à Banjul, en Gambie, en juin 2006, ont reconnu que la migration n'est pas un problème à résoudre mais une opportunité à explorer. Il a salué les efforts du Togo en matière d'intégration africaine, notamment sa politique d'exemption de visa d'entrée pour les ressortissants africains et l'initiative de révision de la carte de l'Afrique portée par le pays. Dr Sabelo a précisé que la mise en place du Conseil consultatif constituera un cadre d'échange pour les Etats et de renforcement de la gouvernance des frontières afin de faciliter la migration, le commerce et l'intégration.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre en charge des Solidarités, du gouverneur du Grand Lomé, des personnalités administratives et des représentants des organisations internationales.

ATOP/BA/AO/BV

MEDIA :

DES SERVICES DE LA TVT ET DE RADIO LOME DESORMAIS ACCESSIBLES EN LIGNE

Lomé, 29 sept. (ATOP) - Dix services de la Télévision Togolaise (TVT) et de Radio Lomé sont désormais accessibles en ligne, à compter du lundi 28 septembre, a annoncé le ministère de la Communication.

« Cette avancée s'inscrit dans le cadre du Programme d'accélération de la digitalisation des services publics (PAD), mis en œuvre par le ministère de l'Efficacité du service public et de la Transformation numérique », a indiqué le communiqué du ministère. L'objectif de cette démarche est de « simplifier l'accès aux prestations, réduire les démarches physiques et améliorer la célérité du traitement des demandes ».

Pour le compte de la TVT, les services concernés sont, entre autres, la demande de diffusion de communiqués et avis divers, de retransmission en direct, de diffusion d'un publiportage, de diffusion de bandes défilantes et la demande de diffusion de spot publicitaire ou de sensibilisation.

Sur Radio Lomé, on retrouve, la demande de retransmission en direct, de diffusion de bandes défilantes, de couverture médiatique, de diffusion de spot publicitaire ou de sensibilisation et la demande de diffusion d'un avis de décès



La mise en ligne de ces dix prestations, précise le communiqué, constitue une première étape dans la transformation numérique des médias publics et contribue à l'amélioration continue de la qualité de service. Les différents services sont disponibles sur la plateforme : www.new.service-public.gouv.tg. ATOP/AJA/BA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

KOZAH/EAU ET ASSAINISSEMENT :

LE PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE KARA LANCE

Kara, 29 sept. (ATOP) – Le ministre délégué chargé de l'Eau et de l'Assainissement, Séna Alipui a lancé, le lundi 28 septembre, le projet d'Alimentation en eau potable (AEP) de la ville de Kara et de ses environs.



Les têtes couronnées de Bafilo et de Kara



Le ministre Alipui prononçant son discours de lancement

D'un coût global de 27 milliards de F CFA, le projet est financé par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA), la Banque islamique de développement (BID) et l'Etat togolais. Il s'étale sur une période de 14 à 18 mois. Ce projet vise à renforcer durablement l'approvisionnement en eau potable dans la région de la Kara et à améliorer l'accès des populations à ce service essentiel.

Le projet AEP entend desservir plus de 200 000 personnes et permettre le raccordement de plus de 40 000 nouveaux ménages. Il contribuera également à accroître de plus de 50 % la production journalière d'eau potable et à porter le taux d'accès à l'eau potable de 50 % à près de 75 % à Kara et dans les localités périphériques.

Le projet couvre les communes Assoli 1, Assoli 2, Kozah 1 et Kozah 3, les villes de Bafilo et Kara, ainsi que plusieurs autres localités environnantes, à savoir : Bouladè, Djamdè, Awandjélo, Atchangbadè et Soumbou.

Les travaux sont confiés aux entreprises spécialisées, notamment China Geo-Engineering Corporation (CGC) et le groupe ASI-BF. Selon la directrice générale de la Société de patrimoine Eau et Assainissement en milieu urbain et semi-urbain (SP-EAU), Dr. Avumadi Massan, les travaux se répartissent en deux lots. Le lot 1, a-t-elle dit, est attribué à la CGC, et comprend l'aménagement des ouvrages de captage sur la rivière Sarah à Bafilo, d'une capacité de 500 m³/h, la pose de conduite d'eau brute sur 8,3 km, ainsi que la construction d'une nouvelle station de traitement d'une capacité d'environ 10 000 m³/jour.

Ces travaux prévoient également la construction d'une bache d'eau traitée de 750 m³, la réalisation d'environ 60 km de réseaux de distribution, la réhabilitation de l'ancienne station de Bafilo, des branchements domestiques subventionnés et la construction d'une vingtaine de bornes-fontaines.

Le lot 2, confié à ASI-BF, concerne la construction d'un réservoir de 5 000 m³ sur le site de l'ancienne base-vie de l'entreprise CECO. Haut de 30 mètres sous cuve, l'ouvrage doit améliorer la desserte des zones de Kara Sud et de ses environs actuellement difficiles d'accès au réseau.

Le projet prévoit par ailleurs la modernisation de 25 km de réseaux détériorés à Kara, la fourniture de 1 300 kits de branchement à la Togolaise des Eaux (TdE) et l'aménagement des voies d'accès.



Le ministre donnant le coup de pioche

Face aux effets du changement climatique, la réalisation d'une retenue d'eau brute est aussi envisagée afin de renforcer la disponibilité de la ressource en toute saison.

Le ministre délégué Séna Alipui a indiqué que le projet s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale portée par le Président du Conseil à qui l'accès à l'eau potable constitue un enjeu majeur pour la santé publique, l'inclusion sociale et le développement économique. Le ministre a fait savoir que ce projet permettra de renforcer la sécurité hydrique de la ville de Kara et l'axe Bafilo-Kara, afin de permettre à trois familles sur quatre d'accéder à l'eau potable, contre une proportion plus faible actuellement.

Le gouverneur de la région de la Kara, Général de brigade, Adjitowu Komlan a relevé que le projet doit contribuer à garantir un accès durable à l'eau potable dans les foyers, les écoles, les centres de santé et les espaces de travail. Il a souligné que cette démarche de diversification des sources d'eau est une réponse à la croissance démographique et aux aléas climatiques.

La cérémonie a réuni les autorités administratives et locales, les chefs traditionnels, les forces de défense et de sécurité, les députés ainsi que les partenaires techniques et financiers.

La veille, le ministre délégué Sena Alipui a effectué une tournée sur les sites d'eau notamment la cascade Sarah à Bafilo, au barrage de la Kozah et certains quartiers urbains de Kara dont Adabawérédè afin de constater les réalités de terrain en matière d'accès à l'eau potable. ATOP/SG/TAL/DHK

INSTALLATION DES COFFRETS ELECTRIQUES :

DES ELECTRICIENS-BATIMENTS DU SEPTENTRION S'APPROPRIENT LES TECHNIQUES A KARA

Kara, 29 sept. (ATOP) - Une session de formation sur l'installation des systèmes de protection et de câblage des coffrets électriques s'est ouverte le lundi 28 septembre à Kara à l'intention des électriciens du septentrion.

Cette formation est initiée par l'Union des chambres régionale de métiers du Togo (UCRM-Togo) avec le soutien financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAPP). Elle est placée sous le thème : « Le renforcement de capacités des artisans électriciens-bâtiments membres des chambres régionales de métiers des Savanes, Centrale et de la Kara en maîtrise de l'installation des systèmes de protection et du câblage des coffrets électriques ».

A travers cette formation assurée par le cabinet DEEZPRO, les initiateurs entendent amener ces artisans à mieux maîtriser les techniques pour réaliser des

installations électriques conformes aux normes de sécurité. Ceci permettra de réduire les risques d'incendies, de détérioration des équipements et d'accidents liés aux mauvaises installations.



Les acteurs



Le président de la CRM -Kara (au micro)

Pendant six jours, les participants seront instruits sur les techniques d'installation des systèmes de protection et le câblage des coffrets électriques à travers une approche pratique aux exercices de manipulation, de câblage et de test.

Le chef d'antenne du FNAPP à Kara, Lochina Moussa Mouhamadou a souligné que l'initiative s'inscrit dans la dynamique de professionnalisation du secteur artisanal, considéré comme un maillon important de l'économie nationale. Il a appelé les bénéficiaires à participer activement afin de tirer le meilleur profit.

Le deuxième vice-président de l'UCRM, Tcha Eyana, a rappelé que le rôle des électriciens bâtiment dans la sécurité des habitations, écoles, hôpitaux et autres infrastructures s'avère primordial. Il a invité ces derniers à saisir cette occasion pour acquérir de nouvelles techniques qui leur permettront de sécuriser leurs chantiers et renforcer la confiance de leur clientèle.

Le représentant du directeur général de DEEZPRO, M. N'Tsouaglo Kokouvi, a indiqué que cette formation sera essentiellement pratique. Il a fait savoir que le cabinet prévoit un accompagnement post-formation afin de s'assurer de la mise en application des connaissances acquises sur le terrain.

ATOP/AE/TAL/BA

DES FRIGORISTES SE FORMENT SUR LES TECHNOLOGIES A FAIBLE PRG

Kara, 29 sept. (ATOP) – Vingt-cinq artisans membres de l'Association des frigoristes du Togo (AFRITO), section Kara, participent, du 28 septembre au 2 octobre à Kara, à une formation sur les technologies à faible Potentiel de réchauffement global (PRG).



Les participants



Mme Yesso (au micro)

Organisée par le Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI), en collaboration avec le Bureau national ozone (BNO) du ministère chargé de

l'Environnement, cette session bénéficie de l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP). Elle vise à adapter les compétences des professionnels du froid à l'évolution des technologies et aux exigences environnementales. La formation vise à améliorer la qualité et la sécurité des interventions des artisans sur les équipements de réfrigération et de climatisation.

Les participants seront outillés sur les notions de PRG, les enjeux liés à son utilisation, les principaux fluides frigorigènes à faible PRG ainsi que le choix des équipements adaptés. Les échanges porteront également sur les règles de sécurité, les risques liés aux installations frigorifiques, la détection des fuites et le contrôle de l'étanchéité des circuits.

Les frigoristes seront, en outre, formés à l'utilisation des outils de recherche de fuites, à l'identification des causes de baisse de performance énergétique ainsi qu'aux bonnes pratiques d'entretien et d'optimisation de la consommation énergétique des équipements.

Le chef d'antenne du FNAPP à Kara, Lochina Moussa Mohamadou, a rappelé l'importance du secteur du froid et de la climatisation dans la conservation des denrées alimentaires et le fonctionnement de la chaîne du froid dans le domaine de la santé et le confort thermique. Il a invité les participants à faire preuve d'assiduité, d'écoute et d'engagement afin d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

La coordonnatrice du BNO, Mme Assimti-Tchao Bidénam, a indiqué que cette activité s'inscrit dans le cadre des engagements du Togo au titre de la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal relatifs aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Elle a expliqué que certaines substances utilisées dans les réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs et chambres froides peuvent, lorsqu'elles sont rejetées dans l'atmosphère, contribuer à l'appauvrissement de la couche d'ozone et au réchauffement climatique. Mme Assimti-Tchao a également insisté sur la nécessité de maîtriser les risques liés à certaines alternatives, notamment les hydrocarbures, tout en encourageant la transition vers des fluides frigorigènes à faible PRG.

La conseillère en formation au CFMI, Mme Yesso Olou-Adara a participé à la cérémonie d'ouverture.

ATOP/AE/TAL/MG

OGOU :

UN ATELIER BILAN CONSACRE A L'ELABORATION DU PDC DE LA COMMUNE WAWA 3

Atakpamé, 29 sept. (ATOP) – Un atelier bilan du projet d'appui à l'élaboration du Plan de développement communal (PDC) de Wawa 3 s'est tenu le lundi 28 septembre à Atakpamé.

Initiée par l'ONG Organisation pour un développement humain intégral (ODHI), en partenariat avec la Campagne des femmes (CDF) et le Comité de Télélestai, cette rencontre s'inscrit dans le prolongement d'une initiative lancée le 15 février 2025. Elle vise à présenter les résultats enregistrés au terme de dix-huit mois d'exécution et à engager une concertation stratégique avec les acteurs institutionnels et les bénéficiaires sur les perspectives.

Les travaux ont essentiellement porté sur la restitution des résultats, le partage des bonnes pratiques et l'élaboration de stratégies pérennes pour consolider les acquis et



Des participants

favoriser les mutations positives observées au sein des trois collectivités territoriales. Les participants ont également fait un suivi participatif de l'exécution des PDC des communes Ogou 1 et Amou 1.

Le président du conseil d'administration de l'ONG ODHI, Mensah Semanu, a rappelé que le PDC constitue un instrument stratégique de plaidoyer et de mobilisation des ressources. Il a fait savoir que ce document vise à renforcer l'implication des parties prenantes dans la gouvernance locale, à resserrer la cohésion communautaire et à stimuler un développement territorial équilibré. « Il s'agit d'un outil opérationnel et concret, conçu pour accompagner les acteurs locaux dans le processus de planification stratégique grâce à des méthodologies appropriées », a-t-il précisé.

Saluant l'engagement citoyen de l'ONG ODHI aux côtés des collectivités territoriales, le maire de la commune Ogou 1, Dr Kassamada Komlan Mensah, a souligné le rôle central de cette démarche. « Le Plan de développement communal demeure le socle indispensable à tout progrès pérenne au bénéfice des populations », a-t-il déclaré. Le maire a exhorté les participants à s'investir pleinement dans la mise en œuvre des PDC afin de contribuer à l'essor de la région des Plateaux.
ATOP/AY/KKT/SED

ANIE:

UNE CAMPAGNE POUR PROMOUVOIR L'EDUCATION ET L'AUTONOMISATION DES JEUNES FILLES



El Hadj Bouraïma Soulemana (Au micro)

développement de la jeune fille, de réduire l'abandon scolaire à moins de 10 %, d'enrayer l'émigration irrégulière des jeunes artisanes et de sensibiliser les familles à l'importance de l'enseignement supérieur et de l'autonomie financière de leurs filles.

Anié, 29 sept. (ATOP) – Des élèves du secondaire et des apprenties issues de la préfecture de l'Anié ont pris part, le samedi 27 septembre à Anié, à une journée d'information et de sensibilisation consacrée à la poursuite des études supérieures et à l'insertion socioprofessionnelle.

Initiée par l'ONG « Barakah Charity Togo », cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une campagne en court jusqu'en mai 2027 dans les deux communes de la préfecture. Elle ambitionne de promouvoir le

Les participantes ont été sensibilisées à la nécessité de disposer de pièces d'identité administratives. Les intervenants ont souligné qu'un parcours académique poussé constitue un atout pour acquérir une qualification solide, ouvrant la voie à des opportunités professionnelles probantes et à une plus grande autonomie au sein de la société.

Le préfet de l'Anié, le colonel Soule Abderman, a exhorté les jeunes filles au courage, à la ténacité et à la confiance en soi. « La vie est un combat perpétuel où rien n'est acquis, la réussite exige une préparation rigoureuse », a-t-il affirmé. Saluant l'engagement humanitaire de l'ONG « Barakah Charity Togo » aux côtés des pouvoirs

publics, le préfet a appelé les acteurs éducatifs et administratifs locaux à soutenir ce type d'initiative par des actions concrètes et un accompagnement pérenne.



Des participants

l'ONG à Anié.

Outre les domaines éducatif et social, l'ONG « Barakah Charity Togo » mène des actions humanitaires dans les secteurs de la santé et de l'environnement. Elle s'illustre notamment par la réalisation de 2 000 forages hydrauliques sur le territoire national.

ATOP/KV/KKT/MD

Le coordonnateur de l'ONG, El Hadj Bouraima Soulemana, a réaffirmé la vocation de son organisation à œuvrer pour le progrès social, soulignant que la stabilité financière de la femme rejaillit sur l'ensemble de la collectivité, voire toute la nation. Il a invité les participantes à être des ambassadrices de ces messages au sein de leurs communautés respectives et sollicité l'appui des autorités locales en vue de la mise en place d'un espace d'écoute et d'orientation au centre communautaire de

L'ADCF PLAIDE POUR LA PROTECTION DES PERSONNES DEPLACÉES INTERNES

Sokodé, 29 sept. (ATOP) -

L'Alliance pour la défense et le conseil de la femme (ADCF) a organisé un atelier de plaidoyer pour la protection des personnes déplacées internes (PDI), le mardi 29 septembre à Aléhéridè, dans la commune Tchaoudjo 3.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de son projet de « Protection d'urgence des droits des femmes et filles déplacées internes dans la commune Tchaoudjo 3 ». Ce projet de quatre mois (juin - septembre 2026) est mis en œuvre, avec l'appui financier de l'organisation « Urgent Action Fund-Africa ». L'activité entend contribuer au renforcement de la prise en compte institutionnelle des droits et des besoins de protection des PDI, particulièrement des femmes et filles exposées aux Violences basées sur le genre (VBG).

La rencontre constitue une étape importante dans le cadre du processus. Elle a permis de présenter les principales activités réalisées dans le cadre du projet et les résultats obtenus, mais surtout de porter un plaidoyer fondé sur les informations recueillies auprès des PDI. Il s'est agi, notamment d'interpeller les autorités sur la nécessité de reconnaître davantage et de prendre en compte les VBG affectant les femmes et filles PDI dans les mécanismes locaux de protection et les réponses apportées à leurs besoins. L'atelier a ainsi permis de passer des constats issus du terrain à un dialogue institutionnel et à des engagements en faveur d'une meilleure protection des PDI.

Dans le cadre de sa contribution à une meilleure protection des droits des PDI, l'ADCF a mis en œuvre une intervention visant à mieux comprendre leur situation, renforcer les mécanismes communautaires de protection et favoriser une plus grande implication des acteurs locaux. Cette intervention a notamment permis de renforcer les capacités des relais communautaires sur les VBG, la vulnérabilité des PDI, les outils de



Les participants

collecte d'informations et les principes éthiques de collecte. Les relais ont ensuite participé à la collecte d'informations auprès des PDI afin de mieux documenter leurs situations, leurs besoins et leurs préoccupations. D'autres actions ont également été menées, notamment des sensibilisations communautaires, des dialogues avec les leaders communautaires et religieux, des entretiens psychosociaux avec les PDI ainsi que des actions de soutien en faveur des femmes et filles déplacées.

La directrice exécutive de l'ADCF, Mme Dédjila Faouzia a fait savoir que les différentes activités ont permis de recueillir des informations sur les réalités vécues par les PDI et de faire ressortir certaines préoccupations liées à leur protection, notamment celles relatives aux VBG. D'après elle, il apparaît donc nécessaire de partager ces résultats avec les autorités locales et les différents acteurs ayant un rôle dans la protection des populations, afin de favoriser une meilleure prise en compte de ces préoccupations au niveau institutionnel.



M. Ouro-Bodi (au milieu)

Le maire de Tchaoudjo 3, Ouro-Bodi Dissadama a salué l'ADCF et son partenaire pour cette rencontre qui vient contribuer à résoudre les problèmes auxquels font face les PDI dans la municipalité. Il a insisté sur la mobilisation des ressources financières et techniques pour garantir un accès d'urgence aux services sociaux de base pour les PDI, soutenir les communautés d'accueil et mettre en place des mécanismes d'autonomisation. Il a réaffirmé l'engagement de la mairie à accompagner la mise en œuvre des conclusions de cette assise.

La rencontre a réuni les autorités locales, les chefs canton, les leaders communautaires et religieux, les relais communautaires ayant participé à la collecte d'informations, les représentants de l'ADCF et d'autres acteurs concernés par la protection des PDI.

ATOP/MEK/BA

TONE:

LA 19^E JOURNEE NATIONALE DE SOLIDARITE AVEC LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH CELEBREE

Dapaong, 29 sept. (ATOP) - La 19^e édition de la Journée nationale de solidarité (JNS) avec les personnes vivant avec le VIH a été célébrée le lundi 28 septembre à Dapaong.

Placée sous le thème « Une société civile résiliente face aux défis d'intégration et de pérennisation des interventions », cette commémoration est organisée par la Plateforme des organisations de la société civile de lutte contre les IST/VIH/SIDA et de promotion de la santé au Togo, en collaboration avec le Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST) et le Réseau des associations des personnes vivant avec le VIH (RAS+), avec l'appui financier de l'ONUSIDA.



Les membres du bureau et présidents régionaux

L'objectif est de renforcer l'implication des différents acteurs, afin d'assurer la continuité des actions de lutte contre le VIH, dans un contexte marqué par la nécessité d'intégrer davantage les interventions liées au VIH, à la tuberculose et au paludisme.



Les bougies allumées en mémoire des personnes décédées du VIH



Le président de RAS+ lors de son témoignage

La journée a été marquée par une visite de plaidoyer auprès des autorités locales, une rencontre avec des personnes vivant avec le VIH, une foire des acteurs et bénéficiaires, une émission radiophonique, ainsi que l'allumage de bougies en mémoire des personnes décédées des suites du VIH et du sida. En outre, les membres du bureau national et les présidents régionaux des plateformes des Savanes, de la Kara, de la Centrale, des Plateaux, de la Maritime et du Grand Lomé ont été présentés à l'assistance.

Le secrétaire général du gouvernorat des Savanes, Kégbéro Latifou Seigneur, a salué l'initiative, soulignant que le thème de cette commémoration constitue un appel à une solidarité multiforme, collective et étatique. Pour M. Kégbéro, une lutte efficace contre le VIH nécessite une prise de conscience des défis liés à l'implication communautaire et à la pérennisation des acquis.

Le directeur régional de la Santé des Savanes, Atcha Oubou Tinah, a rappelé que la solidarité n'est pas la pitié. « C'est d'abord lutter contre la stigmatisation. Le VIH n'est pas une fatalité et il ne doit plus être une honte. Chaque PVVIH a droit au respect, à l'amour et à la dignité », a-t-il expliqué. M. Tinah a fait remarquer que la solidarité implique également la nécessité de garantir l'accès aux soins pour tous, rappelant que, dans les Savanes comme dans tout le pays, les traitements sont disponibles et gratuits.

Le président du RAS+, Augustin Dokla, a rappelé que la solidarité constitue un levier essentiel pour vaincre cette maladie.

La célébration a été précédée, la veille, d'une émission radiophonique en français et en moba sur des radios locales de la région des Savanes.

Instituée en 2008 et célébrée chaque 28 septembre au Togo, la JNS vise à rendre hommage aux victimes du VIH et du sida, tout en renouvelant l'engagement des organisations de la société civile dans la riposte contre la maladie.

ATOP/TKA/JK/AR

INCENDIE :

LE BATIMENT CENTRAL DU GRAND MARCHÉ D'ANIÉ PARTI EN FLAMMES

Anié, 29 sept. (ATOP) - Le bâtiment central du grand marché de l'Anié a été entièrement consumé le lundi 28 septembre dès l'aube.

Alertés, les sapeurs-pompiers se sont rendus sur les lieux pour tenter de maîtriser les flammes. Les autorités locales, au-devant desquelles le gouverneur de la région des Plateaux, Général Dadjia Manganawé, se sont rendues sur les lieux pour constater l'ampleur des dégâts et donner des instructions pour la suite de la gestion de l'incendie. Le gouverneur avait à ses côtés, le préfet de l'Anié, Col. Soulé Abderman. Le drame n'a causé aucune perte en vie humaine, mais des dégâts matériels importants.

Le directeur régional des Plateaux de l'Agence Nationale de Protection civile (ANPC), Waké Kpatchim a signifié que les causes de cet incendie restent inconnues. Il a rassuré que tous les acteurs de la plateforme de réduction des risques et catastrophes ont été saisis et mobilisés et avec l'action des sapeurs-pompiers pour maîtriser le feu. « Nous sommes en train de passer à une autre étape de l'incendie. C'est la phase d'enregistrement des victimes pour voir ce qu'il y a lieu de faire après. Le gouverneur a donné des instructions et c'est sur la base des instructions que nous continuons le travail » a-t-il fait savoir.



Un magasin brûlé



Le gouverneur Maganawé (2^e à droite) constatant les dégâts

Le régisseur de la mairie de la commune Anié 1, Kassegné Kossi Dieudonné, a fait savoir que la mairie dispose d'une base de données, constituée des fichiers des contribuables ou opérateurs économiques qui ont accepté travailler avec la mairie. « D'aucuns ne veulent pas se faire enregistrer à la mairie à cause des taxes à payer, mais profitent clandestinement de ce bâtiment qui constitue le grand magasin du marché. Et donc du coup, ils ne sont pas dans la base de nos données d'avance, ce qui compliqueraient le recensement de ces victimes car la base de données actuelle ne répond pas au nombre de personnes sur place dans le marché » a-t-il déploré. M. Kasségné a exhorté tous les opérateurs économiques et contribuables à s'enregistrer dans la base de données de la mairie Anié 1 pour être accompagné en cas de la survenue des événements malheureux comme des incendies, entre autres. ATOP/KV/AR/KYA

AVE :

DEUX ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ENREGISTRENT DEUX MORTS ET PLUSIEURS BLESSES



Un lieu de l'accident

direction de Lomé.

Selon des témoignages recueillis sur place, le pneu du véhicule aurait éclaté alors qu'il était en circulation. Le conducteur aurait alors perdu le contrôle du véhicule, qui a effectué plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser. Plusieurs passagers ont été

Kévé, 29 sept. (ATOP) – Deux accidents de la circulation, dont un mortel, se sont produits dans la soirée du dimanche 27 septembre à Kévé sur la Route nationale (RN5), axe Lomé-Kpalimé. Le bilan provisoire fait état de deux morts et de plusieurs blessés.

Le premier accident, survenu aux environs de 19h non loin de la mairie de Avé 1, a impliqué un véhicule de transport de neuf places, à bord duquel se trouvaient cinq personnes, y compris le chauffeur en

grièvement blessés et une personne serait restée coincée à l'intérieur du véhicule, qui par la suite a pris feu.

Le drame a fait deux morts. Les blessés ont été évacués au Centre hospitalier universitaire Sylvanus-Olympio (CHU-SO) de Tokoin, pour une prise en charge médicale. Le second accident produit aux environs de 20h, toujours sur la même voie, a impliqué un camion de transport de marchandises en provenance de Kpalimé. D'après des témoins, une difficulté liée au freinage aurait amené le conducteur à perdre momentanément le contrôle de son véhicule, créant une situation dangereuse pour les autres usagers.

Plusieurs véhicules de transport se sont retrouvés impliqués dans des collisions successives à l'arrière du camion. Cet accident a fait plusieurs blessés, ces derniers ont été évacués vers des centres de santé pour des soins appropriés. Le conducteur du camion aurait quant à lui pris la fuite.

Alertées, les forces de l'ordre et de sécurité se sont rendues sur les lieux afin de sécuriser la zone et de procéder aux constats d'usage. Les circonstances exactes des deux accidents restent à déterminer par les services compétents. ATOP/KAT/BA



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

MALI:

REUNION A BAMAKO DES MINISTRES EN CHARGE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DE L'AES

Bamako, (Xinhua) - La cinquième réunion des ministres en charge de l'Industrie et du Commerce de la Confédération des Etats du Sahel (AES), élargie au secteur privé, s'est ouverte le lundi 28 septembre à Bamako, selon un communiqué de la primature malienne.

Présidant l'ouverture, le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, a souligné la nécessité d'accélérer l'intégration économique au sein de l'AES. Selon lui, l'agenda économique sous-régional à venir et les négociations en vue d'un nouvel accord-cadre avec la CEDEAO, destiné à définir les relations entre les deux entités, exigent d'accélérer l'intégration au sein de l'AES.

M. Maïga a rappelé que cette dynamique d'intégration économique s'appuyait en particulier sur le plan d'actions prioritaires de l'AES. Il a suggéré d'élaborer un chronogramme conjoint des réformes à mettre en œuvre pour une libre circulation des personnes et des marchandises dans l'espace confédéral.

Le ministre nigérien du Commerce, Abdoulaye Seydou, a précisé que cette réunion devrait favoriser l'harmonisation du cadre légal des activités commerciales. Son homologue burkinabè, Serge Gnaniodem Poda, a pour sa part mis l'accent sur la construction d'un marché confédéral compétitif.

En marge des travaux, le Premier ministre malien a reçu en audience les trois ministres en charge de l'Industrie et du Commerce à la Primature. Les échanges ont porté notamment sur l'état de la mise en œuvre de la feuille de route de la deuxième année de l'AES. (Xinhua)

COTE D'IVOIRE :**LA FAO MOBILISE 200.000 DOLLARS POUR ETENDRE LA PROTECTION SOCIALE AUX TRAVAILLEURS AGRICOLES**

Abidjan, (Xinhua) - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) mobilisera 200.000 dollars pour accélérer la mise en œuvre d'un programme du gouvernement ivoirien visant à étendre la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle, notamment dans le secteur agricole.

Un protocole d'accord a été signé le lundi 28 septembre à Abidjan par le ministre ivoirien de l'Emploi et de la Protection sociale, Adama Kamara, et le représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, Joseph Nyemah.

L'appui technique et financier de la FAO, prévu de juin 2026 à juin 2028, intervient au moment du passage des orientations théoriques aux mécanismes opérationnels du Programme d'investissement en protection sociale dans les secteurs agricole et informel, adopté en Conseil des ministres le 1er octobre 2025 et lancé le 2 décembre de la même année.

Ce programme vise à étendre la protection sociale à plus de cinq millions de travailleurs agricoles, artisanaux et informels en Côte d'Ivoire, où près de 80% de la population ne bénéficie pas d'une couverture sociale adéquate.

"Investir dans la protection sociale, c'est d'investir dans la résilience des populations, dans le capital humain et dans une croissance plus inclusive", a déclaré M. Nyemah lors de la signature du protocole d'accord.

Pour assurer la pérennité de son appui, la FAO entend notamment mettre son expertise au service de la mobilisation de nouveaux partenaires stratégiques et du secteur privé, du renforcement des capacités institutionnelles et juridiques ainsi que du suivi et de l'évaluation du programme. Elle prévoit également des actions de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de l'inclusion des populations rurales.

Selon le gouvernement ivoirien, le programme repose sur une "approche intégrée" combinant organisation communautaire, formation, amélioration des revenus, développement des infrastructures sociales de base et accès aux soins de santé.

"Il s'agit d'un modèle innovant conçu pour rapprocher la protection sociale du monde rural et des travailleurs indépendants", a souligné M. Kamara.
(Xinhua)

GUINEE :**LA BANQUE MONDIALE MOBILISE 107 MILLIONS DE DOLLARS POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE COMMERCIALE**

Conakry, (Xinhua) - Le groupe de la Banque mondiale a mobilisé un financement de 107 millions de dollars pour soutenir le développement de l'agriculture commerciale en Guinée, a-t-on appris lundi 28 septembre de sources officielles.

Dans le cadre de ce financement, une délégation de la Banque mondiale, accompagnée de responsables guinéens, a visité plusieurs unités industrielles spécialisées dans la transformation des produits agricoles et la production de semences, afin d'évaluer les activités menées en faveur du développement de l'agrobusiness.

Ce financement s'inscrit dans le cadre du projet "Appui au développement de l'agriculture commerciale en Guinée", qui vise notamment à soutenir les acteurs intervenant tout au long de la chaîne de valeur agricole et à renforcer les capacités des unités locales de transformation.

"Ce qui est essentiel dans la mise en œuvre des programmes, c'est d'assurer un pilotage efficace", a déclaré Issa Diaw, représentant du groupe de la Banque mondiale en Guinée.

Il a précisé que le gouvernement guinéen assurait la mise en œuvre des programmes de développement, tandis que la Banque mondiale intervenait principalement dans leur financement.

Selon les mêmes sources, le projet bénéficie notamment aux femmes et aux jeunes actifs dans le secteur agricole et contribue à la création de plusieurs milliers d'emplois locaux.

Il vise également à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes et à accroître la valeur ajoutée issue de la transformation des produits agricoles locaux. (Xinhua).



SPORTS

LES PERFORMANCES AFRICAINES AU MONDIAL 2026 AU CŒUR DE LA CAF STRATEGY CONFERENCE AU CAP-VERT

Caire, (CAF) - Les performances de l'Afrique à la Coupe du Monde de la FIFA 2026 seront au cœur des échanges de la CAF Strategy Conference au Cap-Vert, le lundi 28 septembre, après une campagne historique du continent sur la scène mondiale.

Pour la première fois, 10 nations africaines ont participé à une Coupe du Monde élargie à 48 équipes. L'Algérie, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la RD Congo, l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie ont porté les espoirs du continent en Amérique du Nord.

Neuf de ces dix sélections ont franchi la phase de groupes pour atteindre les huitièmes de finale, soit 90 % des représentants africains qualifiés pour la phase à élimination directe, un record dans l'histoire de la Coupe du Monde.

L'Égypte et le Maroc ont poursuivi leur parcours jusqu'aux huitièmes de finale, tandis que le Maroc a atteint les quarts de finale pour la deuxième Coupe du Monde consécutive, avant de s'incliner 2-0 face à la France.

Ces résultats seront analysés en profondeur à Sal, avec l'objectif pour la CAF d'identifier les facteurs ayant contribué à cette réussite, les domaines qui peuvent encore être améliorés et les enseignements à tirer de cette édition en vue de la Coupe du Monde de la FIFA 2030.

L'objectif sera donc d'aller au-delà de la seule lecture des résultats. Les discussions porteront notamment sur l'encadrement technique, la préparation, le développement des joueurs, la compétitivité et les structures qui ont permis à autant de sélections africaines de franchir la phase de groupes.

Un record de 10 nations africaines

Le premier enseignement réside dans l'ampleur de la représentation africaine.

La Coupe du Monde 2026, première édition à 48 équipes, a permis à l'Afrique d'aligner 10 représentants pour la première fois de son histoire, après la qualification de la RD Congo à l'issue des barrages intercontinentaux.

Cette représentation accrue a offert à davantage de sélections africaines l'opportunité de se mesurer à l'élite mondiale. Mais la portée de cette édition ne se résume pas au nombre de places attribuées au continent.

Les équipes africaines ont pleinement tiré parti de cette opportunité.

Selon la CAF, l'Afrique représentait 20,8 % des 48 équipes engagées, mais comptait pour 28,1 % des sélections ayant atteint les huitièmes de finale.

Une seule des dix équipes africaines engagées n'a pas franchi la phase de groupes.

Une progression significative par rapport aux dernières éditions. En 2022, 40 % des sélections africaines avaient atteint la phase à élimination directe, contre aucune en 2018 et 40 % en 2014.

Neuf équipes africaines en phase à élimination directe

L'Algérie, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la RD Congo, l'Égypte, le Ghana, le Maroc, le Sénégal et l'Afrique du Sud ont tous atteint les huitièmes de finale.

Plusieurs sélections ont également marqué l'histoire de la compétition.

Pour sa première participation à une Coupe du Monde, le Cap-Vert a notamment obtenu un nul 0-0 face à l'Espagne, championne d'Europe, lors de son entrée en lice, avant de décrocher sa qualification pour la phase à élimination directe.

Son parcours s'est arrêté face à l'Argentine, championne du monde en titre, au terme d'un huitième de finale spectaculaire conclu sur le score de 3-2 après prolongation. Menés à deux reprises, les Requins Bleus sont revenus au score avant de concéder le but décisif à la 111e minute.

L'égalisation spectaculaire de Sidny Lopes Cabral face à l'Argentine a ensuite été élue plus beau but des huitièmes de finale et retenue parmi les candidats au prix du But du Tournoi de la FIFA.

Le Maroc et l'Égypte poursuivent leur parcours

L'Égypte a également signé une performance majeure en phase à élimination directe, en s'imposant face à l'Australie aux tirs au but (4-2), après un match nul 1-1, pour accéder aux quarts de finale.

Le Maroc est allé encore plus loin.

Les Lions de l'Atlas ont atteint les quarts de finale pour la deuxième Coupe du Monde consécutive, confirmant que leur parcours historique jusqu'en demi-finales en 2022 ne constituait pas un exploit isolé.

Leur aventure en 2026 s'est achevée face à la France à Boston. Cette nouvelle présence parmi les huit meilleures nations mondiales confirme toutefois la régularité du Maroc au plus haut niveau international.

Le Sénégal a également signé l'une des victoires africaines les plus marquantes du tournoi, avec un large succès 5-0 face à l'Irak, permettant aux hommes de Pape Thiaw de poursuivre leur parcours jusqu'à la phase à élimination directe.

Pourquoi ces performances seront au cœur des discussions au Cabo Verde

Ces résultats expliquent pourquoi l'analyse de la Coupe du Monde constituera l'un des temps forts de la CAF Strategy Conference.

Organisé du 7 au 9 octobre à Santa Maria, sur l'île de Sal, l'événement s'articulera autour de deux grandes priorités : renforcer le développement et la durabilité du football africain, mais aussi analyser les performances des dix représentants du continent au Mondial 2026 afin de préparer les échéances à venir, notamment la Coupe du Monde 2030.

Les sélectionneurs des équipes africaines présentes au Mondial seront au cœur de cette réflexion, aux côtés des présidents des 54 Associations Membres de la CAF, des responsables techniques et d'experts internationaux.

L'objectif sera de comprendre les fondements de cette progression africaine, plutôt que de se limiter à célébrer les résultats obtenus.

La qualification de neuf équipes pour la phase à élimination directe démontre la capacité des sélections africaines à rivaliser plus régulièrement sur la scène mondiale.

Le parcours du Maroc, une nouvelle fois quart-finaliste, illustre la capacité d'une sélection africaine à s'installer durablement parmi les meilleures équipes du monde.

Le Cap-Vert a, de son côté, démontré qu'un pays participant pour la première fois à une Coupe du Monde pouvait rivaliser avec les champions du monde en titre.

La campagne africaine de 2026 constituera ainsi une référence majeure pour les travaux de la CAF Strategy Conference.

Ces résultats témoignent des progrès réalisés tout en établissant un nouveau standard pour le football africain.

Au Cap-Vert, l'enjeu sera désormais de transformer les enseignements de cette Coupe du Monde historique en un plan d'action capable de faire franchir un nouveau cap au football africain à l'horizon 2030. CAF

